Les Infos de Base

mercredi 7 novembre 2007 volume 10, numéro 45 ISSN 1492-0670

Dans ce numéro

État de la publication

Code civil du Québec — Accès aux règles et Dictionnaire du Droit québécois

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Québec

Liste des modifications apportées à l'*Infobase* Règlements du Québec

Liste des modifications apportées à l'*Infobase* Lois du Canada

Gaudet Éditeur Itée 5278, rue Nantel Saint-Hubert (Québec) J3Y 9A7 514/893-2526 (téléphone) 1-800/481-8702 (no sans frais) 514/893-0244 (télécopieur) info@gaudet.qc.ca http://www.gaudet.qc.ca/



Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant *ACCÈS LÉGAL*^{md}: la bibliothèque législative la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale. Bon travail!

Jules Édouard Gaudet, avocat directeur général

État de la publication

L'Infobase Lois du Québec et la Statutes of Québec Infobase

contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, fascicule n° 45 du 7 novembre 2007.

Note: Toutes les modifications entrées en vigueur au 7 novembre 2007 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'Infobase Règlements du Québec et la Regulations of Québec Infobase

contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, fascicule n° 45 du 7 novembre 2007, et à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, fascicule n° 44 du 3 novembre 2007.

Note: Toutes les modifications entrées en vigueur au 22 novembre 2007 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'Infobase Gazettes officielles du Québec contient le texte intégral de la Gazette officielle du Québec, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 44 du 31 octobre 2007, et de la Gazette officielle du Québec, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 43 du 27 octobre 2007.

L'Infobase Lois annuelles du Québec et la Annual Statutes of Québec Infobase contiennent le texte intégral

des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2007.

L'Infobase Lois du Canada, la Statutes of Canada Infobase, l'Infobase Lois annuelles du Canada et la Annual Statutes of Canada Infobase

contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 22 du 31 octobre 2007.

Note: Toutes les modifications entrées en vigueur au 31 octobre 2007 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

Le *Code civil du Québec* — *Accès aux règles* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 20 octobre 2007.

Le *Dictionnaire du Droit québécois* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 27 octobre 2007.

Code civil du Québec — Accès aux règles et Dictionnaire du Droit québécois

La période d'évaluation des deux nouveaux livres de la bibliothèque *Accès Légal*, *Code civil du Québec* — *Accès aux règles* et *Dictionnaire du Droit québécois*, s'est terminée le 30 septembre.

Le *Dictionnaire du Droit québécois* est votre dictionnaire alphabétique et analogique du Droit québécois.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est votre *Code civil* raisonné dompteur de complexité.

Appelez-nous au 514/893-2526 pour obtenir des renseignements supplémentaires concernant ces nouveaux produits ou pour connaître leurs conditions d'abonnement.

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, ces lois ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Règlement sur la procédure de sélection des personnes aptes à être nommées membres de la Commission d'accès à l'information, [R.R.Q., c. **A-2.1**, Décision 1384 du 25-10-07, (2007) 139 *G.O.* 2, 4445], nouveau.

Règlement sur l'assistance médicale, [R.R.Q., c. **A-3.001**, r. 0.002], aa. 1, 3, 6, 8, 12-16, ann. I, III.

Règlement modifiant le Règlement sur l'assistance médicale, D. 888-2007 du 10-10-07, (2007) 139 G.O. 2, 4429, aa. 1-11.

Règlement sur les stages et cours de perfectionnement pouvant être imposés aux infirmières et infirmiers auxiliaires, [R.R.Q., c. C-26, Décision du 18-10-07, (2007) 139 G.O. 2, 4432], nouveau.

Règlement sur une activité de formation des physiothérapeutes pour l'utilisation des aiguilles sous le derme pour atténuer l'inflammation en complément de l'utilisation d'autres moyens, [R.R.Q., c. C-26, Décision du 18-10-07, (2007) 139 G.O. 2, 4433], nouveau.

Règlement sur le comité d'inspection professionnelle de l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec, [R.R.Q., c. C-26, Décision du 18-10-07, (2007) 139 G.O. 2, 4435], nouveau.

Règlement sur les stages et les cours de perfectionnement de l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec, [R.R.Q., c. C-26, Décision du 18-10-07, (2007) 139 G.O. 2, 4437], nouveau.

Règlement sur les stages de perfectionnement des infirmières et infirmiers auxiliaires, [R.R.Q., 1981, c. C-26, r. 120], remplacé.

Règlement sur les stages et cours de perfectionnement pouvant être imposés aux infirmières et infirmiers auxiliaires, Décision du 18-10-07, (2007) 139 G.O. 2, 4432, a. 2.

Règlement sur les affaires du Bureau, le comité administratif et les assemblées générales de l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec, [R.R.Q., c. C-26, r. 121.5], a. 15.4.

Règlement modifiant le Règlement sur les affaires du Bureau, le comité administratif et les assemblées générales de l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec, Décision du 28-09-07, (2007) 139 G.O. 2, 4432, a. 1.

Règlement sur le comité d'inspection professionnelle de l'Ordre professionnel des physiothérapeutes du Québec, [R.R.Q., c. C-26, r. 136.1], remplacé.

Règlement sur le comité d'inspection professionnelle de l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec, Décision du 18-10-07, (2007) 139 G.O. 2, 4435, a. 28.

Règlement sur les stages et les cours de perfectionnement de l'Ordre des physiothérapeutes du Québec, [R.R.Q., c. C-26, r. 144.1], remplacé.

Règlement sur les stages et les cours de perfectionnement de l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec, Décision du 18-10-07, (2007) 139 G.O. 2, 4437, a. 2.

Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles, [R.R.Q., c. **L-0.1**, Avis du 27-11-01, (2001) 133 *G.O.* 1, 1336], aa. 86, 88, 89, 91.

La Financière agricole du Québec, Avis du 30-07-07, (2007) 139 G.O. 1, 985, aa. 1-4.

Règlement sur les contingents du bois des producteurs de la Beauce, [R.R.Q., c. M-35.1, r. 65], aa. 2, 4, 6, 13.

Règlement modifiant le Règlement sur les contingents du bois des producteurs de la Beauce, Décision 8889 du 25-10-07, (2007) 139 G.O. 2, 4441, aa. 1, 3-5.

Règlement sur les quotas des producteurs d'oeufs de consommation du Québec, [R.R.Q., c. M-35.1, r. 289], aa. 1, 71.18-71.23.

Règlement modifiant le Règlement sur les quotas des producteurs d'oeufs de consommation du Québec, Décision 8891 du 26-10-07, (2007) 139 G.O. 2, 4442, aa. 1-8.

Règlement sur la production et la mise en marché des veaux de grain, [R.R.Q., c. M-35.1, r. 350], aa. 51.2, 51.20, ann. 1. 3.

Règlement modifiant le Règlement sur la production et la mise en marché des veaux de grain, Décision 8890 du 25-10-07, (2007) 139 G.O. 2, 4441, aa. 1-4.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ces règlements ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, ces lois ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

© 2007, Gaudet Éditeur Itée